

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 3

Artikel: Le Noirmont
Autor: Aubert, Sam.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PS. Je dois à l'aimable collaboration de M. l'inspecteur d'arrondissement J.-L. Nagel plusieurs des mensurations et sondages qui ont servi à ma documentation.

Le Noirmont.

Le forestier s'intéresse à la forêt, à sa composition, à sa croissance, au sol sur lequel elle vit, à son rendement. C'est entendu. Mais, pour autant, dédaigne-t-il l'orographie générale des lieux et leur composition géologique, etc. ? Evidemment non ! De même, il portera son attention sur les crêtes, les pentes dénudées et s'informerá de leur boisement éventuel antérieur, des causes qui l'ont anéanti et des possibilités de rétablir le peuplement. Dans ces conditions, me permettra-t-on de parler à cette place d'une montagne, *Le Noirmont*, peu connue, très peu fréquentée par les touristes, mais qui offre tout de même un intérêt considérable.

Ce Noirmont est situé dans le Jura vaudois, au nord de la Dôle, dont il est séparé par la profonde dépression du col de Saint-Cergues. Il culmine à 1572 m et ses pentes occidentales dévalent vers la partie française du cours de l'Orbe, la rivière qui alimente le lac de Joux.

Noirmont ! Cette appellation est suggestive. Dans le Jura et ailleurs, les Noirmont, Niremont ou Montnoir sont plusieurs. S'agit-il de noms donnés, jadis, à des montagnes couvertes de conifères jusqu'au faite et se présentant donc sous l'aspect de « montagnes noires » ? C'est très probable. Un des sommets de la chaîne du Mont Tendre s'appelle le *Cunay*, terme dont la signification saute aux yeux, en apparence tout au moins, mais il paraît qu'il s'agit de tout autre chose. Selon l'opinion d'un étymologiste « combier », M. A. Piguet, *Cunay* dériverait du latin *cos* = pierre dure et signifierait : lieu riche en pierres à aiguiser. *Covai*, *covi*, aurait la même origine. Avant la réforme, il y avait à Lausanne, une porte dite du *Cunay*, à deux pas de celle de la Barre.

Si, effectivement, Noirmont vient de mont déboisé, toujours est-il qu'actuellement la montagne ainsi nommée ne mérite plus cette qualification, car les lieux sont extraordinairement dénudés, disons dévêtus. A diverses reprises, j'ai soutenu la thèse selon laquelle toutes les sommités du Jura ont été boisées jadis ; il n'est pas indiqué de reprendre ici les arguments qui militent en faveur de cette opinion. Disons seulement qu'au Mont Tendre (1683 m), la futaie monte jusqu'à 1640 m, des individus isolés plus haut encore, et que le Noirmont atteignant l'altitude de 1572 m, il n'existe aucune raison pour admettre que la forêt ne puisse pas s'élever jusqu'à cette hauteur. Si elle y fait défaut aujourd'hui, c'est qu'elle a été détruite par l'homme, comme sur les autres sommités du Jura. Deux bonshommes discutaient une fois de la nudité forestière du Noirmont. A la question de l'un : « Comment se

fait-il qu'il n'y ait point d'arbres sur cette montagne ? », l'autre répondit en son patois : « Y aïn a zao zu » (il y en a eu eu). Ainsi, même l'opinion populaire admet l'ancien boisement du Noirmont.

Pourquoi a-t-on anéanti la forêt à la surface des sommités qui sont formées par une succession de crêtes, séparées par des vallonnements et des cuvettes envahies aujourd'hui par une végétation herbacée exubérante ? Evidemment, dans l'intention de créer du pâturage. Mais le résultat n'a pas été partout celui qu'on attendait. En effet, en de très nombreux endroits, le long des crêtes, des nervures sommitales, les bancs rocheux sont apparus, qui ont subi l'action désagrégatrice des agents atmosphériques, si bien qu'actuellement, une partie non négligeable du territoire se présente sous l'aspect d'un désert rocailleux, totalement improductif.

Le versant oriental de la montagne a été déboisé lui aussi, mais sans doute sans l'espoir d'y créer du pâturage, car il ne s'y prête guère, à moins que le bois de la région tout entière n'ait été acquis par quelque industriel, verrier ou autre, pour l'obtention de la matière première ou du combustible nécessaire à son entreprise, et qu'ensuite le terrain dénudé, du moins ses parties favorables, n'ait été utilisé comme pâturage ?

Le flanc oriental du Noirmont est, par places, escarpé et très lapiaizé; grâce à la dénudation, conséquence de la disparition de la forêt, on peut se rendre compte de la nature extrêmement tourmentée des lieux. En effet, ici ce sont des dalles lisses ou profondément cannelées; là, c'est un hérissément de rocs entassés les uns sur les autres; ailleurs, des amas de rocailles instables; le tout réalisant le plus abominable chaos que l'on puisse imaginer et à travers lequel la marche est une pénitence. Entre les blocs et les tas de pierraille, on voit des petites cuvettes, des combettes envahies par de hautes herbes, des plantes fleuries ou des buissons. Quelqu'un disait un jour : « Pourquoi ce Noirmont présente-t-il tant de pierres; ailleurs on n'en voit pas autant ». La montagne n'est pas plus pierreuse qu'une autre, seulement les rocs sont beaucoup plus apparents qu'ailleurs, parce qu'ils ont été mis fortement à découvert par la disparition de la terre végétale, conséquence de l'anéantissement complet de la forêt. Aussi, dans le Jura, le Noirmont offre l'exemple le plus caractéristique des effets fâcheux de la déforestation en certains lieux rocheux et d'altitude relativement élevée.

Mais, dans ce désert, la mort est activement combattue par la vie dont la victoire définitive, bien que lointaine encore, est certaine. En effet, des groupes de buissons, saules, sorbiers, etc., jaillissent nombreux déjà de la pierraille; de même, des épicéas élancés qui, enracinés dans les creux, les cuvettes, y puisent une nourriture substantielle. Sur les pentes nord et nord-ouest, la reforestation est plus avancée. Les versants du Noirmont sont donc en cours de reboisement, mais il faudra longtemps encore jusqu'à ce que la forêt ait repris pos-

session de son domaine, que l'ombrage soit devenu assez puissant pour que la mousse habille les dalles et que, partout, le vert règne de nouveau.

Le plateau et les vallonnements sommitaux sont consacrés au pâturage, avons-nous dit; il en est de même d'un bien curieux accident naturel qui se remarque au nord de la croupe principale, savoir : le *Creux de Cruaz*. Que l'on se représente une vaste dépression longue de 1 km, large de 0,5 km, profonde de 150 m; aux flancs très rapides, rocheux dans le haut : une vraie baignoire, provenant de la rupture d'une voûte du jurassique supérieur et de la disparition progressive de l'étage sous-jacent. Les pentes tournées au levant, totalement dénudées, sont sillonnées de ravins d'érosion, le long desquels chaque grosse pluie entraîne des matériaux, petits et grands. Mais la végétation y est luxuriante et de belles plantes y ont élu domicile, entre autres l'anémone des Alpes et la pédiculaire feuillue, celle-ci très rare dans le Jura.

Le bétail pâture dans le fond du creux, ainsi que sur la partie culminale située au sud, à laquelle on accède par un sentier très escarpé, taillé, pour ainsi dire, dans les assises du calcaire urgonien. Autrefois, des bovins paissaient ces lieux et, à plus d'une reprise, nous avons vu le troupeau grim pant allègrement le méchant chemin qui aboutit à l'étage supérieur du pâturage. Depuis de nombreuses années, ils ont fait place à des moutons, qu'un berger italien conduit alternativement d'un endroit à l'autre.

Dans ces conditions, on peut croire que les crêtes tout aussi dégarnies que les combes, au gazon compact, ne sont pas près de se revêtir d'arbres. Sans doute, là-haut, le vent d'ouest, le joran, souffle en maître incontesté; ses rafales assaillent les pentes, balaient les nervures rocailleuses et apportent un obstacle très sérieux au boisement, mais ces fâcheuses conditions devaient exister déjà à l'époque, très lointaine, au cours de laquelle le premier boisement s'est établi. Aujourd'hui, à l'obstacle des vents vient s'ajouter le pacage des moutons, qui, nul ne l'ignore, est très préjudiciable à la régénération de la forêt.

Le touriste prend plaisir à errer le long des sommités du Noir-mont, dont le paysage — ainsi que s'exprimait le berger préposé à la garde du troupeau vaguant dans ces lieux — n'est pas « indifférent ». Le naturaliste, lui, y trouve de quoi satisfaire sa curiosité. Le Creux de Cruaz, avec sa tourbière, ses pentes fleuries, l'intéressera particulièrement et il passera de longues heures à observer pierres, plantes, etc., tout ce qui est susceptible d'attirer son attention. Et le forestier ? Il constatera les effets désastreux du déboisement, l'émergence des étages rocheux, les rocailles ammoncelées et se dira : en supprimant le pacage des moutons, on arriverait à coup sûr à reboiser les crêtes en y plantant le pin de montagne, sans porter le moins du monde dommage au pâturage, qui resterait cantonné dans les combes. Le propriétaire des lieux, qui, croyons-nous, est en même temps celui des moutons, consentirait-il à faire les frais du reboisement ? C'est bien douteux !

Sam. Aubert.